



Département de l'Essonne
VILLE DE MARCOUSSIS (91460)

N°	2022-042 1/15
----	------------------

Extrait du registre des délibérations Du Conseil municipal

L'an deux mil vingt deux
Le mardi 31 mai à 20h05

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 31/05/2022, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présents :

M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, M. Alexandre Bussière, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, Mme Sandrine Boëte, Mme Catherine Delaitre, Mme Laurence Amichaux, M. Frédéric Baby Marinpouy, M. Sébastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha Devriendt, Mme Laure Gibou, M. Patrick Mouchelin; Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou; Mme Cécile Revoyre, Mme Katia Robert-Hautemulle, M. Christophe Royer, M. Enzo Sodano, M. Jules Thomas.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés :

M. Gilles Guillaume, Mme Justine Giagnoni, Mme Joane Giraudon, M. Sébastien Le Ferrec, M. Jean-Marc Payen, M. Damien Rousseau.

Procurations :

M. Gilles Guillaume à M. Enzo Sodano
Mme Justine Giagnoni à Mme Emmanuelle Grèze
Mme Joane Giraudon à M. Alexandre Bussière
M. Sébastien Le Ferrec à Mme Sandrine Boëte
M. Jean-Marc Payen à Mme Catherine Delaitre
M. Damien Rousseau à M. Jérôme Cauët

Absent :

Aucun

M. Frédéric Baby Marinpouy a été désigné Secrétaire de Séance.

Visa Sous-préfecture

Date de convocation
25/05/2022

Date d'affichage

08 JUIN 2022

Nombre de Conseillers

En exercice	29
Présents	23
Votants	29

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20220531-DEL2022-042-DE
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022

OBJET : REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAUËT

VU l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal n°2005-094 en date du 29 juin 2005 portant sur la mise en place du taux de participation ;

CONSIDERANT que les tarifs sont révisés chaque année depuis 2006 ;

CONSIDERANT que selon la nature et le coût de revient de chaque prestation, un taux de participation a été déterminé ;

CONSIDERANT que cette participation est toutefois inférieure au coût réel du service. De plus, la municipalité a souhaité instaurer des tarifs « plancher » et « plafond » pour chaque prestation qui déterminent un tarif minimum et maximum à appliquer selon le revenu des familles ;

CONSIDERANT qu'il est proposé de réévaluer les tarifs à compter du 1er septembre 2022, sans répercuter l'augmentation réelle du coût des services ;

CONSIDERANT la nécessité de regrouper les tarifs de la commune au sein d'une même délibération afin d'assurer une plus grande lisibilité ;

CONSIDERANT qu'il convient de préciser la base de calcul du revenu des familles pris en compte pour le calcul des prestations ;

CONSIDERANT les principales évolutions pour les tarifs 2022-2023 :

- Gratuité des repas pour les revenus inférieurs au RSA, puis 1 € par repas pour les revenus entre le RSA et le SMIC, puis application des pourcentages.
- Mise à jour du tarif plancher au RSA pour les enseignements de l'école des arts adultes
- Les enfants placés par les services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance bénéficient d'un tarif plancher pour toutes les activités de la Commune.

CONSIDERANT la proposition de taux de participation et tarifs suivante :

ENFANCE - JEUNESSE

	RESTAURANT SCOLAIRE (1)	RESTAURANT SCOLAIRE P.A.I.
Composition familiale	tarif par repas	tarif par repas
famille 1 enfant	0,120%	0,080%
famille 2 enfants	0,104%	0,069%
famille 3 enfants	0,089%	0,059%
famille 4 enfants	0,078%	0,052%
famille 5 enfants et plus	0,067%	0,045%
Revenus ≤ RSA	Gratuité	Gratuité
Revenus (> RSA ≤ SMIC)	1,00 €	0,69 €
plafond (85% tarif extérieurs)	6,33 €	4,21 €
extérieurs	7,44 €	4,96 €

	GOÛTER DE LA GARDERIE DU SOIR MATERNELLE
Composition familiale	tarif par goûter
famille 1 enfant	0,02%
famille 2 enfants	0,01%
famille 3 enfants	0,01%
famille 4 enfants	0,01%
famille 5 enfants et plus	0,01%
plancher	0,17 €
plafond (85% tarif extérieurs)	1,00 €
extérieurs	1,18 €

	GARDERIE DU MATIN (1)(2)(3)	GARDERIE DU SOIR (SANS GOUTER) (1)(2)(3)	ETUDES DIRIGÉES (1)(2)
Composition familiale	tarif par garderie	tarif par garderie	tarif journalier
famille 1 enfant	0,051%	0,064%	0,075%
famille 2 enfants	0,044%	0,056%	0,067%
famille 3 enfants	0,039%	0,051%	0,060%
famille 4 enfants	0,036%	0,047%	0,054%
famille 5 enfants et plus	0,033%	0,043%	0,049%
plancher	0,44 €	0,55 €	0,65 €
plafond (85 % tarif extérieurs)	2,32 €	3,22 €	3,49 €
extérieurs	2,72 €	3,78 €	4,10 €

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20220531-DEL2022-042-DE
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022

3

	CENTRE DE LOISIRS MERCREDI APRES MIDI HORS VACANCES DE LA MOYENNE SECTION AU CM2 (1)(3)(4)	ATELIERS DECOUVERTES DU MERCREDI MATIN Inscription annuelle (1)(3)(4)	CENTRE DE LOISIRS JOURNEE ENTIERE (1)(3)(4)
Composition familiale	tarif journalier	tarif journalier	Tarif journalier
famille 1 enfant	0,160%	0,160%	0,32%
famille 2 enfants	0,135%	0,135%	0,27%
famille 3 enfants	0,120%	0,120%	0,24%
famille 4 enfants	0,105%	0,105%	0,21%
famille 5 enfants et plus	0,095%	0,095%	0,19%
plancher	1,38 €	1,38 €	2,76 €
plafond (85 % tarif extérieurs)	12,86 €	12,86 €	25,71 €
extérieurs	15,13 €	15,13 €	30,27 €

	SERVICE JEUNESSE	MINI-SEJOURS DU CENTRE DE LOISIRS ET DU SERVICE JEUNESSE
Composition familiale	taux par an	Tarif par tranche de 10 €
famille 1 enfant	0,56%	0,24%
famille 2 enfants	0,50%	0,20%
famille 3 enfants	0,45%	0,18%
famille 4 enfants	0,39%	0,16%
famille 5 enfants et plus	0,34%	0,14%
plancher	17,24 €	2,96 €
plafond (85% tarif extérieurs)	36,80 €	9,50 €
extérieurs	43,29 €	10,00 €

	SEJOURS CLASSES TRANSPLANTEES	SEJOURS CLASSES TRANSPLANTEES SANS NUITEE
Composition familiale	tarif par tranche de 10€	tarif par tranche de 10€
famille 1 enfant	0,24%	0,12%
famille 2 enfants	0,20%	0,10%
famille 3 enfants	0,18%	0,09%
famille 4 enfants	0,16%	0,08%
famille 5 enfants et plus	0,14%	0,07%
plancher	1,42 €	1,42 €
plafond	9,50 €	4,00 €
extérieurs	10,00 €	10,00 €

- (1) Toute inscription hors délai fera l'objet d'une pénalité de 1€ par présence concernée.
- (2) Les agents employés.es par la commune et effectuant au moins un mi-temps pour une durée d'au moins 3 mois, bénéficient de la gratuité pour les enfants dont ils ont la charge.
- (3) Un forfait « Indemnité de retard » correspondant à 4 fois le tarif journalier sera appliqué pour les enfants récupérés après l'heure de fermeture de la structure et ceci par tranche de trois retards.

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20220531-DEL2022-042-DE
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022

4

- (4) Les agents employés.es par la commune et effectuant au moins un mi-temps pour une durée d'au moins 3 mois, bénéficient d'une réduction complémentaire de 10 %.

CULTURE

ECOLE DES ARTS

FRAIS D'INSCRIPTION A L'ECOLE DES ARTS : 6,50 € par personne et par an.

Les tarifs de l'école des arts sont appliqués d'octobre à juin inclus.

Les familles Marcoussiennes justifiant de 3 inscriptions et plus au sein de l'école des arts de septembre à juin inclus bénéficieront d'une gratuité sur l'activité pratique collective (enfant/adulte) sur le mois de juin.

Les agents employés.es par la commune et effectuant au moins un mi-temps pour une durée d'au moins 3 mois, bénéficient d'une réduction complémentaire de 10% sur les tarifications de l'école des arts (hors frais d'inscription et location de studio de répétition et d'enregistrement).

Les bénéficiaires d'un projet partenarial à vocation d'insertion implanté sur le territoire de Marcoussis bénéficient du tarif Marcoussis.

Les tarifs enfants de l'Ecole des Arts s'appliqueront pour les étudiants.es Marcoussisiens.ennes de moins de 25 ans sur présentation d'un justificatif.

Composition familiale	CULTURE MUSICALE, JARDIN MUSICAL, EVEIL CORPOREL, MULTI-ART	PRATIQUE COLLECTIVE ENFANT
	tarif mensuel	Tarif mensuel
famille 1 enfant	0,35%	0,29%
famille 2 enfants	0,30%	0,25%
famille 3 enfants	0,26%	0,23%
famille 4 enfants	0,23%	0,20%
famille 5 enfants et plus	0,21%	0,18%
plancher	3,02 €	2,50 €
plafond (85% tarif extérieurs)	20,33 €	16,45 €
extérieurs	23,93 €	19,36 €

Composition familiale	PARCOURS MUSICAL ENFANT 1 ^{ER} CYCLE *(5)	PARCOURS MUSICAL ENFANT DEBUT 2 ^{ME} CYCLE (5)	2 ^{ME} INSTRUMENT ENFANT 1 ^{ER} CYCLE (5)
	tarif mensuel	tarif mensuel	Tarif mensuel
famille 1 enfant	1,05%	1,04%	0,77%
famille 2 enfants	0,95%	0,94%	0,70%
famille 3 enfants	0,85%	0,84%	0,63%
famille 4 enfants	0,78%	0,77%	0,57%
famille 5 enfants et plus	0,71%	0,70%	0,52%
plancher	9,07 €	8,98 €	6,65 €
plafond (85% tarif extérieurs)	82,44 €	92,46 €	62,10 €
extérieurs	96,99 €	108,76 €	73,07 €

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20220531-DEL2022-042-DE
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022

5

*Pour la 1ère année le cursus musical enfant 1^{er} cycle intègre la pratique instrumentale et la formation musicale, et l'ensemble vocal. Pour les 2èmes et 3èmes années, le cursus musical enfant 1^{er} cycle intègre la pratique instrumentale et la formation musicale.

(5) Un forfait « frais de désinscription en cours d'année » correspondant à 2 fois le tarif mensuel sera appliqué pour les enfants arrêtant l'activité en cours d'année.

Composition familiale	INSTRUMENT ENFANT FIN 2 ^{ème} CYCLE	INSTRUMENT ENFANT 3 ^{ème} CYCLE
	tarif mensuel	tarif mensuel
famille 1 enfant	1,15%	1,26%
famille 2 enfants	1,05%	1,15%
famille 3 enfants	0,95%	1,05%
famille 4 enfants	0,88%	0,97%
famille 5 enfants et plus	0,79%	0,89%
plancher	9,93 €	10,88 €
plafond (85% tarif extérieurs)	99,86 €	107,85 €
extérieurs	117,48 €	126,88 €

Composition familiale	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ENFANT 1 H	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ENFANT 1 H 15	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ENFANT 1 H 30
	tarif mensuel	tarif mensuel	tarif mensuel
famille 1 enfant	0,40%	0,45%	0,50%
famille 2 enfants	0,35%	0,40%	0,44%
famille 3 enfants	0,32%	0,37%	0,41%
famille 4 enfants	0,28%	0,34%	0,38%
famille 5 enfants et plus	0,25%	0,31%	0,35%
plancher	3,45 €	3,88 €	4,32 €
plafond (85% tarif extérieurs)	23,03 €	25,52 €	27,78 €
extérieurs	27,10 €	30,03 €	32,70 €

Composition familiale	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ENFANT 1 H 45	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ENFANT 2 H	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ENFANT 2 H 15
	tarif mensuel	tarif mensuel	tarif mensuel
famille 1 enfant	0,55%	0,60%	0,65%
famille 2 enfants	0,48%	0,52%	0,56%
famille 3 enfants	0,44%	0,48%	0,52%
famille 4 enfants	0,41%	0,44%	0,47%
famille 5 enfants et plus	0,37%	0,40%	0,43%
plancher	4,75 €	5,18 €	5,61 €
plafond (85% tarif extérieurs)	29,36 €	31,53 €	34,18 €
extérieurs	34,55 €	37,09 €	40,21 €

	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ENFANT 2 H 30	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ENFANT 2 H 45	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ENFANT 3 H 00
Composition familiale	tarif mensuel	tarif mensuel	tarif mensuel
famille 1 enfant	0,69%	0,74%	0,78%
famille 2 enfants	0,60%	0,64%	0,67%
famille 3 enfants	0,55%	0,59%	0,62%
famille 4 enfants	0,50%	0,53%	0,56%
famille 5 enfants et plus	0,45%	0,48%	0,51%
plancher	5,96 €	6,55 €	6,73 €
plafond (85% tarif extérieurs)	36,83 €	39,46 €	42,11 €
extérieurs	43,32 €	46,42 €	49,54 €

	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ENFANT 3 H 30	LOCATION D'UN INSTRUMENT	CLASSE A HORAIRES AMENAGES MUSICALE (CHAM)*
Composition familiale	tarif mensuel	tarif mensuel	Forfait mensuel
famille 1 enfant	0,86%	0,30%	
famille 2 enfants	0,75%	0,28%	
famille 3 enfants	0,68%	0,26%	
famille 4 enfants	0,63%	0,23%	
famille 5 enfants et plus	0,58%	0,21%	
plancher	7,42 €	2,59 €	gratuit
plafond (85% tarif extérieurs)	47,39 €	15,82 €	gratuit
extérieurs	55,76 €	18,61 €	125,00 €

*le personnel communal dispose de la gratuité des CHAM pour les enfants dont ils ont la charge

	MUSIQUE ADULTE 30 MINUTES ET HORS CURSUS	2 ^{ème} CYCLE INSTRUMENTALE (6) ADULTE 40 MINUTES	2 ^{ème} CYCLE INSTRUMENTALE (6) ADULTE 50 MINUTES
Composition familiale	tarif mensuel	tarif mensuel	tarif mensuel
sans enfant	1,25%	1,66%	2,08%
famille 1 enfant	1,12%	1,49%	1,86%
famille 2 enfants	1,01%	1,34%	1,68%
famille 3 enfants	0,90%	1,20%	1,49%
famille 4 enfants	0,66%	0,88%	1,09%
famille 5 enfants et plus	0,65%	0,87%	1,08%
plancher	7,19 €	9,55 €	11,97 €
plafond (85% tarif extérieurs)	95,64 €	127,53 €	159,41 €
extérieurs	112,52 €	150,03 €	187,54 €

(6) Adultes ayant réalisés un 1^{er} cycle

	CULTURE MUSICALE ADULTE	PRATIQUE COLLECTIVE ADULTE
Composition familiale	tarif mensuel	tarif mensuel
sans enfant	0,62%	0,42%
famille 1 enfant	0,50%	0,39%
famille 2 enfants	0,39%	0,36%
famille 3 enfants	0,28%	0,33%
famille 4 enfants	0,23%	0,28%

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20220531-DEL2022-042-DE
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022

7

famille 5 enfants et plus	0,21%	0,24%
plancher	3,57 €	2,42 €
plafond (85% tarif extérieurs)	20,22 €	25,41 €
extérieurs	23,80 €	29,89 €

Composition familiale	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ADULTE 1 H	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ADULTE 1 H 15	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ADULTE 1 H 30
	tarif mensuel	tarif mensuel	tarif mensuel
sans enfant	0,62%	0,67%	0,73%
famille 1 enfant	0,56%	0,62%	0,66%
famille 2 enfants	0,50%	0,54%	0,59%
famille 3 enfants	0,45%	0,48%	0,52%
famille 4 enfants	0,39%	0,42%	0,45%
famille 5 enfants et plus	0,34%	0,36%	0,38%
plancher	3,57 €	3,86 €	4,20 €
plafond (85% tarif extérieurs)	31,42 €	35,62 €	39,78 €
extérieurs	36,96 €	41,91 €	46,81 €

Composition familiale	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ADULTE 2 H	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ADULTE 2 H 30	DANSE, THEATRE, ARTS PLASTIQUES ADULTE 3 H
	tarif mensuel	tarif mensuel	tarif mensuel
sans enfant	0,99%	1,09%	1,19%
famille 1 enfant	0,90%	0,99%	1,09%
famille 2 enfants	0,80%	0,89%	0,99%
famille 3 enfants	0,70%	0,78%	0,89%
famille 4 enfants	0,61%	0,68%	0,78%
famille 5 enfants et plus	0,51%	0,58%	0,67%
plancher	5,70 €	6,27 €	6,85 €
plafond (85% tarif extérieurs)	53,05 €	63,84 €	73,19 €
extérieurs	62,42 €	75,10 €	86,11 €

Composition	STUDIO DE REPETITION	STUDIO D'ENREGISTREMENT
	tarif mensuel	tarif horaire
Par personne (session de 2h/semaine)	12 €	
Par groupe (jusqu'à 4 personnes)		15 €
Par groupe (à partir de 5 personnes)		20 €
Forfait mixage 3H		30 €
Forfait mixage 6H		55 €

CINEMA MUNICIPAL

	Plein Tarif	Tarif réduit*	Observations
Billet	6 €	5 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 18 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, porteurs de chèques « œuvres sociales du cinéma », titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
Carte d'abonnement (6 places)	30 €	24 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 18 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
Enfant – de 14 ans	3 €		Tarif réduit pour les moins de 14 ans et pour les centres de loisirs extérieurs à Marcoussis
Cinessonne	5 €		Tarif accordé aux adhérents de la carte de fidélité Cinessonne vendu dans le réseau de 17 salles Art et Essai en Essonne
	4 €		Tarif unitaire pour l'achat d'une carte cinessonne
Structures marcoussisiennes	2,50 €		Tarif accordé à l'Ecole et cinéma, Collège au cinéma, service jeunesse, centre de loisirs, caisse des écoles, les Potagers, les apprentis d'Auteuil, et le CCAS.
« Rentrée du Cinéma » et « Printemps du Cinéma »	4 €		Tarif unique
Location des lunettes 3D	2 €		Toutes lunettes 3D cassées ou endommagées fera l'objet d'un remboursement à la charge du locataire à hauteur de 36 €
Festival Télérama Enfants	3.50 €	3 €	

* un justificatif sera demandé à chaque passage.

ATMOSPHERE ESPACE CULTUREL JEAN MONTARU

FESTIVAL ELFONDUROCK

	Plein Tarif	Tarif réduit*	Observations
Tarif par soir	18 €	10 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 18 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
Pass 2 jours	30 €	15 €	
Pass 3 jours	40 €	20 €	

* un justificatif sera demandé à chaque passage.

SPECTACLES (hors Festival)

Accusé de réception en préfecture 091-219103637-20220531-DEL2022-042-DE Date de télétransmission : 03/06/2022 Date de réception préfecture : 03/06/2022	9
--	----------

	Plein Tarif	Tarif réduit*	Observations
Tarif par spectacle	13 €	7 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 18 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, parent accompagnateur d'un enfant pour un spectacle dédié aux jeunes publics, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Le tarif réduit devient le tarif unique pour les concerts labellisés « performance ».
Tarif de groupe	10 €		A partir de 10 personnes.
Tarif spectacle jeune public	7 €	4 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 18 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, parent accompagnateur d'un enfant pour un spectacle dédié aux jeunes publics, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
Carte « Pass saison »	10 €		Cette carte nominative donne droit au tarif réduit sur l'ensemble des spectacles de la saison. Elle sera demandée à chaque passage.

* un justificatif sera demandé à chaque passage.

Les spectacles seront gratuits pour le centre de loisirs, le service jeunesse, la bailloterie, les groupes scolaires publics de Marcoussis et le collège sur les séances spéciales.

MEDIATHEQUE

Tarifs d'inscription :

Marcoussisien.enne	1 carte par personne	0 €
Habitant.e commune CPS	1 carte par famille	0 €
Salarié.e à Marcoussis	1 carte par famille	20 € / an
Extérieur à Marcoussis	1 carte par famille	40 € / an
Services publics de Marcoussis	1 à plusieurs cartes par service	0 €
Achat d'une carte rechargeable de photocopies	1 carte par personne	1 €
Rachat d'une carte d'abonné après perte		3 €

Perte ou détérioration de documents (forfait par type de document) :

Livre adulte	20 €	DVD	40 €
Livre enfant	15 €	Revue	5 €
BD adulte/enfant	20 €	Livre lu	30 €
Partition	25 €	CD audio	25 €
Jeux	30 €	Jeux société de plateau	50 €
Jeux vidéo	80 €		

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20220531-DEL2022-042-DE
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022 **10**

SPORT

ATELIER PHYSIQUES SENIORS – tarif forfaitaire annuel de 74 €

ATELIER SPORT PERSONNEL COMMUNAL – tarif forfaitaire annuel de 80 € payable à l'inscription
Les tarifs de l'atelier sport pour le personnel communal sont appliqués d'octobre à juin inclus.

BADGE D'ACCES pour les associations sportives de Marcoussis en cas de perte : prix de 7,70 €.

PRET DE MATERIEL : Tout matériel rendu cassé ou endommagé fera l'objet d'un remboursement à la charge du bénéficiaire du prêt au prix de réparation ou de remplacement du matériel concerné.

FETES ET MANIFESTATIONS

TARIFS STANDS

Tarif journalier	Non alimentaire	Alimentaire	Restauration/buvette
Marcoussisiens	25 €	30 €*	35 €
Extérieurs	35 €	45 €	45 €
Associations	0 €	0 €	0 €

*Si les produits alimentaires sont vendus sans consommation sur place, le tarif sera de 25€ par jour.

Catégorie	Tarifs	
1	250,00 €	<u>Catégorie 1</u> : attractions non destinées aux enfants (grand huit, scooter, autodrome, chenille, avions, karting, tout grand manège...)
2	150,00 €	<u>Catégorie 2</u> : attractions destinées aux enfants (manège enfantin, mini scooter, autodrome enfantin...)
3	80,00 €	<u>Catégorie 3</u> : tir, confiserie, loterie et similaire, jeu d'adresse, kermesse, petite boutique, remorque de jeux ou similaires...

SOCIAL

PERSONNES DU 3^{ème} AGE

RESTAURANT MUNICIPAL

Composition familiale	Tarif par repas
1 adulte	0,25%
2 adultes (couple)	0,18%
Plancher	2,29 €
Plafond	6,18 €

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20220531-DEL2022-042-DE
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022 **11**

Le repas porté à domicile sera facturé 0,50 € de plus.

ADMINISTRATION

RESTAURATION DU PERSONNEL ET ENSEIGNANT 1^{ER} DEGRE

Revenu mensuel moyen	tarif par repas
moins de 1 836	2,42 €
1 837 - 2 203	2,92 €
2 204 - 2 643	3,45 €
2 644 - 3 172	3,91 €
3 173 - 3 806	4,41 €
3 807 et plus	4,89 €

A noter : gratuité pour les stagiaires non rémunérés

LOCATION DES SALLES

	Orangerie	Château
Marcoussissien.enne		
Journée	500 €	550 €
Samedi et dimanche	795 €	900 €
3 jours de location consécutive	1 025 €	1 150 €
Personnel communal		
Journée	50 €	60 €

Le tarif aux Marcoussissiens.ennes prend en compte la location et un forfait de ménage de la salle.

Le tarif au personnel communal prend en compte uniquement la location. Une facturation complémentaire pour le ménage sera demandée selon le tarif horaire du prestataire de service de la commune (montant minimum forfaitaire : 40 €).

Toute location implique une caution de 500 € qui sera rendue après vérification des locaux sauf si des détériorations ont été constatées. Les cas de retenue de caution sont les suivants :

Heures de ménage supplémentaire	50 € / l'heure
Perte des clés ou bip	50 € / l'unité
Détérioration	suivant devis

Les salles peuvent faire l'objet de mise à disposition à titre gracieux dans la limite d'une journée pour les cas suivants :

-Le mariage ou PACS d'un agent communal (limité à un mariage ou PACS sur une période de 3 ans),

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20220531-DEL2022-042-DE
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022 12

- Les 50 ans de mariage d'un agent communal ou agent communal retraité,
- Les 50 ans et 60 ans de mariage des Marcoussissiens,
- Les 100 ans des Marcoussissiens,
- Les expositions,
- Les bourses aux jouets et vêtements,
- Les formations,
- Les assemblées générales des associations de Marcoussis (dans la limite de 1 par an).

CONCESSION CIMETIERE

Concession	Durée = 15 ans	Durée = 30 ans
Caveau	135 €	290 €
Cavurne	115 €	260 €
Colombarium (pour 2 urnes)	280 €	555 €
Caveau – reprise de concession avec travaux	-	1 290 €

CAMION AMBULANT

Présence maximum : 4h par jour	Par jour	Par mois
Alimentaire	15 €	160 €
Non alimentaire	40 €	500 €

TARIFICATION DU MARCHÉ COMMUNAL

La tarification du marché communal concerne les marchés communaux du jeudi et dimanche matin.

Format	abonné	volant
2 mètres linéaires d'emplacement	4,00 €	5,00 €
2 mètres linéaires pour l'énergie	0,25 €	0,25 €

INSERTIONS PUBLICITAIRES

Format	Par parution
1/16 de page	120 €
1/8 de page	220 €
¼ de page	360 €
½ de page	720 €

Les fournisseurs qui contractent une année de parution et le journal de la Fête du village, bénéficient d'une remise de 5% sur la tarification liée à la Fête du village.

ANIMAUX ERRANTS

Les propriétaires d'animaux récupérés sur le domaine public devront s'acquitter d'un forfait lié aux frais administratifs à hauteur de 25€ par capture et ceci dès la deuxième capture de l'animal.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

ECHAFAUDAGE (par m ²)	Tarif journalier avec déclaration	Tarif journalier sans déclaration
Sans cheminement libre	0,50 €	0,75 €
Avec cheminement libre	0,40 €	0,60 €

BENNE	Tarif journalier avec déclaration	Tarif journalier sans déclaration
Par benne	10,00 €	15 €
	Tarif par semaine avec déclaration	Tarif par semaine sans déclaration
Par benne	50 €	75 €

CLOTURE DE CHANTIER-PALISSADE	Tarif journalier avec déclaration	Tarif journalier sans déclaration
Par mètre linéaire	0,40 €	0,60 €

De façon générale, si les prestations facturées font l'objet d'un prélèvement automatique, il sera refacturé au tiers concerné un montant forfaitaire de 1 € pour tout prélèvement ou chèque rejeté.

Il convient de préciser que les changements de situations (perte d'emploi, séparation, ...) devront être déclarés au plus tard le 1^{er} du mois suivant le changement et la rétroactivité ne pourra intervenir au-delà de 3 mois.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté à l'unanimité :

- **REEVALUE** les tarifs tels que décrits ci-dessus à compter du 1^{er} septembre prochain, sans répercuter l'augmentation réelle des coûts des services,

- **PRECISE** que le revenu de référence servant de base au calcul des tarifs se compose des éléments suivants :
 - Revenus de la famille,
 - RSA, allocation chômage,
 - Pensions versées et reçues,
 - Revenus fonciers positifs et revenus des capitaux mobiliers,
 - PAJE : allocation de base + complément libre choix d'activité + allocation handicapée + complément du libre choix du mode de garde

- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Olivier THOMAS

The image shows the official seal of the Municipality of Marcoussis, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE MARCOUSSIS' and '1920'. Overlaid on the seal is a large, stylized handwritten signature in black ink.